

**Conférence**  
des **présidentes et présidents**  
d'**université**

2020 ★



**Rapport**  
d'**activité**  
**2020**



# Sommaire

**5** | **Edito**

**7** | **En 2020, la CPU se tient  
au plus près des établissements**

**11** | **Partie 1 Les rendez-vous  
structurants en 2020**

**15** | **Partie 2 Activité de la CPU,  
de ses commissions et comités**

**43** | **Les membres de la CPU  
et l'équipe permanente**



# édito de la CPU



2020 est une année à part, ses conséquences continuent à se faire sentir. Pour l'Enseignement supérieur et la Recherche, 2020 est l'année d'une mobilisation rapide et sans relâche de l'ensemble de la communauté universitaire : bouleversement des pratiques pédagogiques avec la bascule du jour au lendemain des cours en distanciel, plan de continuité pour les laboratoires de recherche, passage d'une grande majorité des personnels en télétravail, réorganisation des examens et des concours, aide aux étudiants internationaux et aux étudiants et étudiantes isolés(ées), soutien aux doctorants(tes) et post-doctorants(tes), gestion des problématiques étudiantes, aides d'urgence...

En 2020, les universités ont tenu bon et ont su réagir face à cette crise sanitaire sans précédent, avec à leurs côtés la Conférence des présidents d'université. En réorganisant son action, celle-ci a été le point de contact privilégié entre les établissements et avec les pouvoirs publics.

Le rapport d'activité démontre le travail intense de la CPU. Alors que les inquiétudes et les interrogations étaient fortes chez les présidentes et présidents d'université sur tous les volets de la gestion de leur établissement, les séances plénières de la CPU sont passées d'un rythme mensuel à un rythme hebdomadaire. Tous les jeudis matin, les présidentes et présidents étaient présents, en visioconférence, et pouvaient ainsi dialoguer avec le Gouvernement et en particulier avec la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, son cabinet ou ses directions générales. Un moment précieux pour se tenir informé des derniers arbitrages, pour faire part des urgences, et essayer d'adapter ensemble les mesures prises.

En parallèle, la CPU a organisé tous les mois des conférences de presse ciblées pour tenir informé le grand public de l'évolution de la situation dans tous les établissements et rassurer les étudiants et étudiantes et leurs parents.

Le présent rapport dépeint, dans sa première partie, la façon dont la CPU a réorganisé son action et met en évidence les temps forts de l'année.

Dans sa seconde partie, il met en avant le travail spécifique des huit commissions et des quatre comités de la CPU : le problème des étudiants et étudiantes isolés(ées) et du mal-être étudiant, le cas des étudiants et étudiantes internationaux bloqués(ées) en France, l'adaptation numérique de l'enseignement en temps de crise sanitaire, le problème d'accès à Internet et le manque de matériel informatique aussi bien chez les personnels que chez les étudiants et étudiantes, l'aide aux établissements dans la reprise d'activité, le développement d'une ingénierie d'urgence pour produire des équipements de protection, la valorisation de la recherche universitaire sur le Covid...

En parallèle, la CPU a poursuivi son travail de fond : citons sa participation active au Plan de relance, l'accompagnement de la création des universités européennes, le suivi de la loi de programmation de la Recherche et de la réforme de l'accès au premier cycle des études de santé et la défense de la liberté académique.

Si le rapport d'activité nous montre aussi certaines traces laissées par la crise sanitaire, il nous donne également les éléments nécessaires pour penser l'avenir et trouver des solutions créatives pour l'Enseignement supérieur, la Recherche, l'Innovation et tous les acteurs qui font vivre ces missions au quotidien. Il est aussi l'occasion de remercier les étudiantes et les étudiants, ainsi que l'ensemble des personnels de nos universités et l'équipe permanente de la CPU pour leur rôle déterminant durant cette crise sanitaire.

À toutes et à tous, nous vous souhaitons une bonne lecture.

**Gilles Roussel, président de la CPU**  
jusqu'en décembre 2020

**Manuel Tunon de Lara, président de la CPU**  
depuis décembre 2020





## **Une Conférence pour porter la voix et les valeurs humanistes et citoyennes de l'Université**

Créée en 1971 et organisée en association reconnue d'utilité publique depuis 2008, la Conférence des présidents d'université (CPU) est régie par les dispositions de l'article L233-1 du code de l'éducation.

Elle rassemble les dirigeants des 74 universités françaises, dont 6 universités ultra-marines et 3 universités de technologie, 2 écoles centrales, 4 instituts nationaux des Sciences appliquées, 3 instituts nationaux polytechniques, 4 écoles normales supérieures, 16 Grands établissements, 5 Ecoles françaises à l'étranger et 8 communautés d'universités et d'établissements, ce qui représente 1,8 million d'étudiants.

La CPU compte ainsi 116 membres et représente l'essentiel des forces françaises d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation.

Organisée en collégialité, la CPU entend porter la voix et les valeurs humanistes et citoyennes de l'Université dans le débat public. Elle propose des éléments de transformation du monde de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et prépare ses évolutions. Pour ses missions, elle est en relation permanente avec les pouvoirs publics français et européens, les acteurs de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, les partenaires économiques, sociaux, culturels et politiques des universités.

La CPU s'est dotée d'une instance permanente qui la représente à Bruxelles et qui interagit avec les organismes de recherche au sein du Club des Organismes de Recherche Associés (CLORA). Cette instance est appelée à évoluer de manière profonde à court terme.

La CPU s'attache à mieux faire connaître à la société et au grand public les universités et les autres établissements d'enseignement supérieur qu'elle regroupe, qu'il s'agisse de leur fonctionnement, de leurs débouchés, des recherches qui y sont conduites dans tous les champs de la connaissance et des innovations qu'elles suscitent. Elle est au cœur des débats sociétaux.

La CPU est financée par les cotisations de ses membres, des subventions publiques, et, pour certaines actions spécifiques, des contributions de partenaires privés dont les principaux étaient en 2020 le Groupe Caisse des Dépôts, la Banque populaire, la Casden, la MAIF et la Mgen.



**Le Bureau assure un rôle de pilotage, d'animation et d'orientation de la Conférence. Il est l'interlocuteur direct des partenaires de la CPU.**

### **Un travail transversal organisé autour de huit commissions et quatre comités**

Le travail collectif des présidentes et présidents au sein de la CPU est organisé en **huit commissions thématiques** : « Formation et insertion professionnelle », « Recherche et innovation », « Moyens et personnels », « Vie étudiante et vie de campus », « Relations internationales et européennes », « Questions de santé », « Questions Juridiques », « Regroupements et politiques de sites » ; et **quatre comités**, « Europe », « Transition écologique », « Numérique » et « Communication et attractivité des universités ».

Chacun est présidé par une présidente ou un président d'université élu(e), épaulé(e) dans sa tâche par un ou une chargé(e) de mission ou membre de l'équipe permanente. Les commissions ou comités se réunissent une fois par mois, à l'exception du comité communication qui se réunit au minimum 2 fois par mois. Ils travaillent aussi ensemble et tiennent régulièrement des séances communes chaque fois qu'un sujet le requiert.

Le Bureau, les présidents de commission et sept autres membres de la CPU élus par l'assemblée plénière constituent le conseil d'administration de la CPU, qui se réunit chaque semaine.

Guillaume Bordry est le délégué général de la Conférence.

Le Bureau est entouré de conseillers et consultants sur l'ensemble des sujets intéressant la Conférence et dont vous pouvez retrouver la liste à la fin de ce rapport.



### **Le nouveau Bureau, élu en décembre 2020 :**

**Le 17 décembre, les membres de la CPU ont procédé à l'élection du nouveau Bureau de la Conférence. Manuel Tunon de Lara, président de l'Université de Bordeaux, a été élu président de la CPU aux côtés de deux vice-présidents : Virginie Dupont, présidente de l'Université Bretagne-Sud, et Guillaume Gellé, président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne.**

*Dans sa profession de foi, le nouveau Bureau a indiqué vouloir s'engager pour que la Conférence « porte toute l'ambition que nos établissements méritent et dont la société a besoin en ce moment si particulier où une crise sanitaire bouscule des équilibres fragiles, remet parfois en cause la légitimité de la science, et met en difficulté nos étudiants, et avec eux, l'ensemble de la communauté universitaire ».*

# En 2020, la CPU se tient au plus près des établissements

## En pleine crise sanitaire, la CPU réorganise son action et intensifie son rôle

Pour répondre aux nombreuses interrogations des présidents dans la conduite de leur établissement dans ce contexte inédit de crise sanitaire, la CPU a intensifié, lors du premier confinement de mars 2020, le rythme des séances plénières en distanciel passant d'une fréquence mensuelle à hebdomadaire. Le Bureau de la CPU a tenu tout au long de l'année de nombreux points presse afin de transmettre l'information la plus pertinente aux journalistes et à l'ensemble de la société.

### Nos webinaires hebdomadaires : des rendez-vous précieux pour nos membres

Tous les jeudis matin, l'ensemble des présidents d'université a pu échanger avec le Ministère en visio-conférence. Ces rendez-vous importants ont permis aux membres de la CPU de discuter des directives données aux établissements par le Gouvernement, de faire part de leurs incertitudes, de leurs questions, de leurs problématiques, dans l'objectif de prendre les mesures les plus adaptées au contexte de leur établissement. Ont été abordées notamment les problématiques des cours à distance pour les étudiants (présentiel, hybridation, tout à distance), des modalités d'examen, du télétravail pour les personnels, de la mobilisation des étudiants en santé pour venir en aide aux hôpitaux, des étudiants étrangers ou en mobilité ainsi que les questions d'isolement, de précarité, de santé mentale des étudiants. Autant de sujets capitaux sur lesquels les présidents devaient agir dans l'urgence. Ces contacts directs ont été particulièrement appréciés par les membres de la CPU : chaque jeudi, plus de 90 % des présidents se sont connectés.

### Informar la presse pour informer la société

En parallèle des séances plénières, le Bureau a proposé aux journalistes de nombreux rendez-vous en 2020. Dans une situation d'incertitude, il était en effet fondamental d'informer, par le biais des médias, les étudiants, les personnels,



20 février 2020. En séance plénière, échanges des membres de la CPU avec Frédérique Vidal.



et plus largement la société, de la politique mise en place dans les établissements. Les questions liées à la crise sanitaire ont occupé une place importante, ainsi que les questions autour du projet de loi pour la Recherche, de Parcoursup, de l'augmentation des effectifs à l'Université, du Plan de relance, de budget, etc. À la suite de conférences de presse, les retombées médias ont été importantes. Sur un certain nombre de sujets clés, plusieurs tribunes associant la CPU ont été publiées au fil de l'année dans les médias nationaux.

## **Un contact privilégié avec les pouvoirs publics**

---

Afin que l'action de la CPU soit reconnue et sa voix entendue, notamment par les décideurs publics, les relations avec les Institutions, notamment avec le Parlement, ont constitué une composante importante de l'action de la CPU.

Son activité de lobbying et sa communication se sont fortement renforcées en 2020, principalement pour faire partager la mobilisation des établissements à poursuivre leurs activités d'enseignement et de recherche. Le présent rapport montre que nombre de sujets ont été traités de manière transversale aussi bien au plan national que local.

La CPU s'est mobilisée sur le Plan de relance, en particulier sur la valorisation de l'apprentissage et la rénovation énergétique des bâtiments publics.

Elle a été aussi très fortement impliquée dans le processus législatif d'élaboration de la loi de programmation de la recherche pour les années 2021-2030. Deux auditions plénières de la CPU ont notamment été programmées à l'Assemblée nationale en commission des affaires culturelles et de l'éducation saisie au fond sur ce texte.

La CPU s'est aussi mobilisée sur le « Ségur de la santé » pour proposer des mesures de soutien de la formation et de la recherche en santé.

Une tribune sur le CHU a par ailleurs été publiée dans Le Monde par l'ensemble des présidents d'université, doyens et directeurs d'UFR.

## **2020 : la CPU, un important soutien pour les présidents et les établissements dans un contexte d'élections dans les universités**

---

En 2020, les deux tiers des universités ont renouvelé leurs instances dirigeantes. Face à la crise sanitaire et leur impact sur les modalités de vote, certaines élections ont été décalées dans le temps, pour permettre à la fois une continuité politique à un moment crucial, mais également pour trouver les meilleures conditions d'élections. Les séances plénières organisées par la CPU entre le Ministère et les membres de la CPU ont permis de clarifier des situations locales sensibles et d'acter les délais accordés aux universités pour la tenue des élections.

## **Un rôle d'appui pour les présidents et les établissements**

---

Pour accompagner les nouveaux présidents dans leur prise de fonction et ceux en fin de mandat dans leur reconversion, la CPU est montée en puissance en 2020 sur l'offre de formation. Des sessions ciblées sur un accompagnement personnalisé ont ainsi été proposées aux présidents qui le souhaitent.



**Par ailleurs, un groupe de travail spécifique a été créé au printemps 2020 par la CPU afin de préparer les établissements à l'organisation de leur rentrée universitaire.**

**Piloté par Michèle Cottier, présidente de l'Université Jean-Monnet, et par Olivier David, président de l'Université Rennes 2, ce groupe a été un vecteur de mutualisation de bonnes pratiques entre les établissements.**

# **Partie 1**

## **Cohésion des membres de la CPU Les rendez-vous structurants en 2020**

# Les rendez-vous structurants



**Les 26 et 27 août**

## L'Université d'été : tirer les leçons de la crise sanitaire

**Rendez-vous structurant de la rentrée universitaire, l'Université d'été de la CPU a eu lieu les 26 et 27 août à Paris. L'évènement s'est déroulé en présentiel dans les locaux de la CPU, dans une atmosphère studieuse et chaleureuse.**

Face à l'épreuve collective de la Covid-19, au cours de laquelle les universités ont fait preuve d'innovation et d'adaptabilité, l'Université d'été a voulu mettre en exergue la mobilisation sans précédent des établissements, en tirer parti pour anticiper les crises futures, et réfléchir à la mise en place des modes de régulation interne dans les universités, préservant leur autonomie de fonctionnement. L'Université d'été a fait la part belle aux retours d'expériences des établissements, tous confrontés aux mêmes problématiques.

### Capitaliser et mieux anticiper

La crise a démontré l'immense potentiel des universités, et a aussi mis au jour des points d'amélioration possibles. L'Université d'été est revenue sur cette épreuve collective, à travers trois séquences :

- Une première, animée par Emmanuelle Garnier, présidente de l'Université Toulouse-Jean-Jaurès, centrée sur le travail de capitalisation des adaptations rendues nécessaires dans les différents domaines de la vie universitaire. Comment prendre en compte l'extrême diversité des modes d'ajustement et la pluralité des collectifs de travail et des usagers ?

- Une deuxième, animée par Manuel Tunon de Lara, président de l'Université de Bordeaux, s'intéressant à la façon dont nos établissements peuvent mieux anticiper les crises, en s'appuyant sur leur savoir-faire pratique et scientifique relativement aux problématiques de risques.

- Une troisième, animée par Nathalie Dompnier, présidente de l'Université Lumière Lyon 2, axée sur nos modes de régulation interne dans l'organisation et la prise de décision. Comment, en effet, articuler autonomie, responsabilités et mise en oeuvre des consignes nationales ?

Les séquences de travail ont été ponctuées d'échanges collectifs et ont permis aux dirigeants d'établissements européens d'exposer la façon dont la crise avait été vécue dans leur pays.

Cohésion des membres de la CPU - Les rendez-vous structurants en 2020



26 août 2020, la CPU organise en présentiel à Paris son université d'été.



Colloque Santé et Société © CPU

**Le 24 septembre**

## Colloque Santé et Société : donner un nouvel élan à la santé publique

Le 24 septembre 2020, la CPU organisait le colloque « Médecine, santé et sciences au cœur de la société » en présentiel et en distanciel. L'évènement a rencontré un vif succès avec plus de 1700 personnes connectées au cours de la journée.

Le colloque s'inscrivait dans le prolongement du « Ségur de la santé » de juin 2020 et des propositions faites conjointement à cette occasion par la CPU et les conférences des doyens des UFR de santé.

**Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, ont pris part aux débats.**

Face aux bouleversements induits par la crise sanitaire sur la santé publique, présidents d'université, doyens des facultés de santé, professionnels de santé, étudiants et responsables politiques ont réfléchi ensemble aux réponses concrètes face aux nouveaux enjeux.

La pandémie de la COVID-19 entraîne de profonds bouleversements pour la médecine française. Elle bouscule le rapport de la société à la médecine et aux sciences et impose de profonds changements. Les universités ont un rôle essentiel à jouer car elles détiennent la responsabilité exclusive de la très grande majorité des

formations des métiers du soin et de la santé. En proposant des pistes d'action et de réforme, le monde universitaire engage de nouveaux champs de réflexion et s'inscrit dans le progrès et l'innovation organisationnelle.

### Apporter une réponse concrète aux enjeux de santé publique

Pour pousser plus loin la réflexion, le grand colloque du 24 septembre était construit autour de quatre sessions :

- Pourquoi et comment donner un nouvel élan à la santé publique en France ?
- La médecine dans la société, des universités à l'offre de soins dans les territoires.
- La recherche médicale : les enjeux de progrès et de développement international.
- Comment l'interdisciplinarité et la transversalité des compétences peuvent-elles contribuer à l'excellence des professions de santé ?

La journée a donné la parole à un grand nombre de responsables en santé et a accordé une place aux témoignages internationaux. Elle était présentée par Patrice Diot, président de la Conférence des doyens de médecine, et Gilles Roussel, président de la CPU.

[Revivez le colloque en vidéos](#)



Le Centre de linguistique de l'Université de Franche Comté.  
© CPU - Université de Franche Comté

**Les 14 et 15 octobre**

## **Colloque Europe : les universités en Europe à l'horizon 2030**

**Les 14 et 15 octobre 2020, la CPU organisait un webinaire destiné aux acteurs européens de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Ouvert par Thémis Christophidou, Directrice générale de la DG Éducation, Jeunesse, Sport et Culture (Commission européenne), l'événement était construit autour de trois sessions: plan de relance européen et plan de relance français : l'action des universités ; les universités au cœur des écosystèmes transnationaux et transfrontaliers ; les universités et la stratégie de proximité de l'UE.**

Michael Murphy, président de l'Association des universités européennes (EUA), s'est exprimé le second jour du séminaire lors d'une conférence sur le renforcement de l'impact des universités européennes au niveau national et mondial. « Notre vision des universités 2030 insiste sur l'importance de missions universitaires diverses, clé de la force de l'Enseignement supérieur et de la Recherche européens », a-t-il souligné. Pour les faire rayonner, plusieurs opportunités s'offrent aux universités : resserrer les liens avec les étudiants pour faire de ces derniers de « véritables ambassadeurs » ; coopérer davantage avec les entreprises, le tissu local, les pouvoirs publics, les organisations non gouvernementales et les citoyens en général ; être un pont entre l'ensemble de ces parties prenantes.

Michael Murphy a insisté sur l'importance que les dirigeants des universités trouvent les moyens de peser collectivement plus fortement sur les politiques publiques et sur les décisions qui engagent l'avenir des universités, dans toute la diversité de leurs modèles respectifs : « Nous, responsables universitaires, n'exerçons pas collectivement une influence suffisante sur les politiques publiques pour garantir une utilisation judicieuse des résultats de la recherche ou pour améliorer les décisions politiques qui vont affecter le cadre juridique ».

Il a par ailleurs mis en évidence le rôle clé de l'Université aujourd'hui : « Les universités, par leur nature et leurs missions, ont une vision globale des grands défis mondiaux ».

« Le changement climatique ou les pandémies exigent une action collective mondiale et des collaborations entre chercheurs, universitaires et universités de tous les continents ». Un soutien mutuel de l'ensemble des universités, et notamment européennes, est aujourd'hui une nécessité. Et Michael Murphy d'inviter l'EUA à être un espace de discussion pour défendre et protéger la liberté académique et l'autonomie institutionnelle.

[Retour sur les échanges et les moments forts à travers le compte-rendu de l'évènement.](#)

## **Partie 2**

# **Activité de la CPU, de ses commissions et comités**

## La commission formation et insertion professionnelle

En 2020, la commission est présidée par Guillaume Gellé, président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne, aux côtés de trois vice-président(e)s, Emmanuelle Garnier, présidente de l'Université de Toulouse Jean-Jaurès, Olivier Faron, administrateur général du CNAM, François Germinet, président de CY Cergy Paris Université. Virginie Sément, Déborah Lévy en assurent le fonctionnement.



Les étudiants de l'IUT GEA de l'Université de Bretagne Sud  
© CPU - Université Bretagne Sud

Activité des commissions et comités de la CPU

En 2020, la commission s'est mobilisée sur l'impact de la crise sanitaire et économique, en traitant des questions de continuité pédagogique et d'orientation renforcée ainsi que des conséquences sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés et la reconversion des actifs. Elle a été force de proposition pour l'inscription de mesures spécifiques dans le plan de relance. À cela, se sont ajoutés l'accompagnement et le suivi des grandes réformes du système d'enseignement supérieur: Parcoursup, la réforme du lycée et du baccalauréat, la réforme du BUT et la création des formations bac + 1, le suivi des lois ORE et Choisir son avenir professionnel, mais

aussi la réforme du master MEEF-INSPE-Concours et celle des études de santé.

### Une action forte pendant la crise sanitaire

#### Assurer la continuité pédagogique

Les établissements ont su mettre en place dans l'urgence une offre de formation en distanciel. La commission s'est penchée sur les questions d'hybridation, d'évaluation des formations via de nouvelles modalités de contrôle des connaissances pour les différents types d'apprenants, ainsi que sur un nouveau cadre pour les stages.

### Penser l'insertion professionnelle dans le cadre du plan de relance

Face à l'impact économique de la crise sanitaire, l'insertion professionnelle a été au cœur des préoccupations de la commission. Elle a rapidement proposé des mesures spécifiques pour le soutien à l'emploi des jeunes diplômés et apprentis ; incitations à l'embauche pour les entreprises : exonération de charges sociales, aides financières pour les jeunes, renforcement de l'attractivité du doctorat, prolongation des entrées préalables des apprentis, simplification des aides aux apprentis, développement de l'apprentissage dans le public, abondement du CPF, etc. Ces mesures ont également visé le soutien à l'entrepreneuriat étudiant. La commission a contribué à la diffusion du [guide « crise sanitaire et entrepreneuriat à l'Université »](#) élaboré par le réseau national des Vice-présidents Entrepreneuriat.

### Faire évoluer les stages

Dès le début de la crise, la commission a fortement œuvré à l'évolution et à l'adaptation des modalités de stages avec pour objectif premier de ne pas pénaliser les étudiants dans l'obtention de leur diplôme et l'acquisition de leurs expériences professionnelles : prolongation de l'année universitaire, report, organisation à distance, neutralisation de l'UE stage, etc. Le suivi individuel des étudiants et de leurs parcours a davantage été renforcé.

La commission a aussi activement participé à la [6ème Conférence nationale des stages](#) et autres actions de professionnalisation des étudiants, organisées par l'AVUF en novembre 2020 sur « l'agilité des acteurs de la professionnalisation en période de pandémie et de récession ».

### CRISE SANITAIRE : REPENSER LA PÉDAGOGIE

*Avec le passage des cours en distanciel, la commission, en lien avec le comité numérique, s'est interrogée sur les nouvelles manières d'enseigner, d'apprendre et de travailler. La question de l'hybridation des formations est devenue un chantier d'innovation pédagogique de première importance : diversification des supports et des formats de cours, mise à disposition de nouveaux outils en ligne et de tutoriels enseignants qui sont autant d'outils utiles à l'enseignement.*

### Le suivi de la loi « orientation et la réussite étudiante »

#### Parcoursup et la rentrée universitaire 2020

Une attention singulière a été portée à la troisième année de Parcoursup. Élément de stabilité, la procédure est restée inchangée malgré la crise. La continuité administrative et pédagogique assurée par les universités a permis un bon déroulement. En lien avec la commission Santé, la commission a également suivi de près l'intégration de la réforme des études de santé.

La commission a été aussi particulièrement proactive sur la spécificité de la rentrée universitaire 2020 des primo-entrants, marqués par une fin d'année scolaire très perturbée, en réfléchissant à des modes de fonctionnement spécifiques : encadrement et accompagnement renforcés avec des rentrées échelonnées, nomination d'ambassadeurs, tutorat, etc.

#### L'impact de la réforme du baccalauréat

La bascule en contrôle continu du baccalauréat a généré un taux de réussite proche des 100% impactant fortement la volumétrie des effectifs en première année (+35 000 étudiants). Malgré l'annonce de la création de 30 000 places

supplémentaires dans le cadre du plan de relance dans les universités, cette augmentation sans précédent a suscité des [prises de position immédiates](#) de la commission au regard des moyens humains nécessaires, des conséquences matérielles et financières et de la réussite à la hausse en L1.

#### La réforme de la professionnalisation : BUT, Bac+1, CLES

La question de la professionnalisation concerne à la fois le MESRI et le ministère du Travail. L'objectif : insérer les étudiants dans le monde du travail et agir en faveur de la reconversion professionnelle.

Une concertation menée par le Ministère a débouché sur la création d'une licence professionnelle qui prend le nom d'usage de « Bachelor Universitaire de Technologie ». Portée par la commission, cette licence permet de mettre à niveau le cursus technologique sous le format des 3 ans, sur le modèle de la voie générale et de la voie professionnelle.

Dans la continuité de cette réforme et par l'entremise du plan Jeunes annoncé par le Premier ministre le 23 juillet 2020, deux nouvelles formations bac+1 dispensées au sein d'un établissement d'enseignement supérieur, et faisant

l'objet d'une labellisation par le ministère, ont été mises en place à la rentrée 2020, dont « les formations supérieures de spécialisation ». Ces formations ont comme objectif principal l'insertion professionnelle. Elles font suite aux réflexions de la commission formation sur la création de diplômes d'établissement à bac+1.

Par ailleurs, afin de répondre aux attentes des entreprises en matière de compétences en langue anglaise, la commission a œuvré au sein du comité de pilotage du CLES à l'inscription de cette certification au RNCP et à son rapprochement avec le monde socio-professionnel.

### Le suivi de la loi Choisir son avenir professionnel

Cette loi impacte la formation initiale à travers l'apprentissage et la formation continue universitaire. Des questions très techniques se sont posées : le coût contrat des formations en apprentissage et le poids des branches professionnelles, le positionnement des CFA, les décisions politiques des nouveaux OPCO dans la légitimation des organismes et offres de formation, la suppression des anciens organes de dialogue et la recomposition du paysage de gouvernance, etc.

Il importe de mettre en place une formation continue claire non seulement pour la formation initiale dans le cadre de l'apprentissage mais aussi en vue de l'insertion professionnelle des filières générales. Un nouveau chantier s'ouvrira prochainement : les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage.

### La réforme de la formation des enseignants du premier et du second degré

La réforme des Inspé et des concours des premier et second degrés s'est poursuivie. La CPU y a pris part en lien étroit avec le Réseau des Inspé, la Dgesip, la Dgesco et la DGRH. Depuis les arrêtés publiés en janvier 2021, les concours sont davantage professionnalisés sans rien perdre de leur dimension disciplinaire. Des discussions sont encore en cours sur les conditions, pour les étudiants en Master MEEF, de pratique en apprentissage. L'enjeu majeur : rendre la formation MEEF plus professionnelle pour les aspirants enseignants en écoles, collèges et lycées.

et pour

2021

**Dans un contexte délicat de crise sanitaire et économique et de massification de l'enseignement supérieur, d'individualisation des parcours, de pluralité des profils des nouveaux étudiants, la commission maintiendra en 2021 sa mobilisation sur les défis de réussite étudiante, de professionnalisation, d'insertion professionnelle, de rénovation de la formation aux métiers d'enseignants et de qualité des formations en général ainsi que d'accompagnement de la formation tout au long de la vie vers le monde de l'emploi. Elle sera force de proposition pour que l'Université soit un acteur majeur du plan de relance tant en matière de formation que d'innovation.**

**En 2021, la commission est présidée par François Germinet, président de CY Cergy Paris Université.**



Université d'Angers. Travaux pratique de technologie alimentaire.  
© CPU - Université d'Angers

## La commission recherche et innovation

En 2020, la commission est présidée par Pierre Mutzenhardt, président de l'Université de Lorraine, aux côtés de sa vice-présidente, Nathalie Dompnier, présidente de l'Université Lumière-Lyon 2. Florence Egloff en assure le fonctionnement, avec l'appui de Paul Indelicato, conseiller recherche et de Lise Dumasy, conseillère science ouverte.



© Sorbonne Université

Activité des commissions et comités de la CPU

### Une recherche intensive pendant la crise sanitaire

#### Du côté des universités

Dès le début de la pandémie, les universités et leurs unités de recherche se sont engagées pour apporter une réponse coordonnée à la crise, développer une ingénierie de l'urgence et produire des équipements de protection, ou encore, coordonner les nombreuses initiatives de recherche-innovation des chercheurs et des praticiens hospitaliers. La presque totalité des équipes de recherche de tous domaines disciplinaires s'est mobilisée et la CPU a recensé ces actions dans un [document](#).

Pour structurer la dynamique de recherche en cours et éviter les doublons, certaines institutions ont créé en leur sein des équipes de coordination de recherche ; d'autres ont fait en sorte d'identifier des complémentarités ; certains sites universitaires ont aussi choisi d'apporter un soutien complémentaire aux projets sélectionnés dans le cadre de l'appel de l'ANR. Le consortium Couperin, l'ADBU et EPRIST ont lancé un appel aux éditeurs pour ouvrir, dans ces circonstances exceptionnelles, leurs publications à tous.

#### Du côté de la CPU

La commission, en lien avec le Bureau des vice-présidents Recherche et

Innovation et du réseau des collèges doctoraux, a suivi de près les impacts de la crise, notamment les conséquences du confinement pour les unités de recherche et leurs personnels. Elle a par exemple précisé les modalités d'identification et les critères de repérage pour la prolongation des contrats doctoraux ou à durée déterminée afin que puissent être faits les arbitrages sur l'accompagnement financier de ces prolongations. Enfin, dans le contexte particulier de la crise du Covid-19, la lettre dédiée à la recherche de la CPU, «[l'Instant recherche](#)», est devenue, pour un temps, hebdomadaire et a traité de sujets spécifiques au Covid-19, toujours sous un angle pluridisciplinaire.

## Au plus près des grands dossiers en cours

### Le suivi de la loi pour la Recherche

Tout au long de l'année 2020, la commission s'est particulièrement attachée à suivre les évolutions du projet de *Loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur*, en lien avec la commission des moyens et des personnels. La commission a été force de propositions pour faire évoluer le futur plan triennal de l'ANR via ses représentants au sein des groupes de travail des sept Comités de Pilotage de la Programmation (CPP).

### Des propositions relatives aux infrastructures et équipements de recherche

Dans le cadre du plan de relance et du PIA4, la commission a formulé plusieurs propositions autour de la question des infrastructures et équipements de recherche. Elle a rappelé le rôle que les alliances peuvent jouer dans le cadre de la programmation interdisciplinaire et notamment sur les politiques de transition comme celles relatives à l'environnement, la biodiversité et l'énergie ainsi que pour les grands programmes prioritaires de recherche (physique quantique, hydrogène, etc.).

### Amplifier la science ouverte

La commission s'est également attachée, sous l'impulsion de Lise Dumasy, à amplifier l'ouverture de la science au sein des universités (participation renforcée au comité de pilotage de Hal, au comité de pilotage du GIS fonds national pour la science ouverte, présence au Secrétariat permanente science ouverte et au comité de pilotage du COSO, adhésion de la CPU à EOCS). Elle a initié la création d'un réseau de référents science ouverte. Un séminaire est organisé toutes les six semaines afin de développer les échanges de pratiques et consolider l'activité du réseau. Elle demeure attentive aux négociations avec les grands éditeurs afin d'être en mesure de discuter des orientations

à prendre mais aussi de négocier les modèles économiques.

On retiendra également au cours de cette année, l'implication de la commission :

- en faveur de la consolidation et du développement des dispositifs liés à l'innovation (suivi et amendements loi Pacte, plan Deep tech, projet décret mandataire unique, etc.);
- en faveur du renforcement de la stratégie scientifique des établissements avec la fin de la labélisation des EA;
- en faveur de son engagement réaffirmé à travers les cinq alliances en particulier les alliances Athena et ANCRE dont la CPU assure la présidence et la gestion;
- en faveur de la poursuite du travail engagé sur les disciplines rares piloté par la CPU avec l'appui du MESRI et de l'Alliance Athéna.



**2021 et 2022 seront des années importantes pour l'avenir de la recherche française. Pour maintenir une place de premier plan, la commission sera particulièrement attentive et proactive à la mise en œuvre de la loi pour la Recherche en**

**commençant par ses décrets d'application, mais aussi à l'opérationnalité du plan de relance, à la définition des programmes et équipements prioritaires de recherche et des stratégies d'exploration et d'accélération dans le cadre du PIA4. Ce sera aussi l'année du lancement du programme Horizon Europe et celle de la présidence française de l'Union européenne.**

**La commission continuera à occuper une place centrale dans les échanges avec les organismes de recherche, l'ANR, l'ANRT ainsi qu'avec la direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI -MESRI), et à défendre les intérêts des universités dans l'ensemble des disciplines qui les constituent auprès de la représentation nationale et dans un certain nombre d'agences (ANR, HCERES), d'organes gouvernementaux (SGPI), et de la Banque publique d'investissement (BPI). En 2021, la commission est présidée par Sylvie Retailleau, présidente de l'Université Paris-Saclay.**

### MESURER L'IMPACT DU CONFINEMENT POUR LES UNITÉS DE RECHERCHE

*En lien avec le bureau des vice-présidents recherche et innovation, ainsi que du réseau des collèges doctoraux, la commission a suivi de près les impacts de la crise, notamment les conséquences du confinement pour les unités de recherche et pour ses personnels. Elle a par exemple précisé les modalités d'identification et les critères de repérage pour la prolongation des contrats doctoraux ou à durée déterminée afin que puissent être faits les arbitrages sur l'accompagnement financier de ces prolongations.*

## **La commission des moyens et des personnels**

En 2020, la commission des Moyens et des Personnels est présidée par Jean-François Balaudé, président du Campus Condorcet, aux côtés des vice-présidents : David Alis, président de l'Université Rennes 1, Sylvie Retailleau, présidente de l'Université Paris Sud, Pascal Reghem, président de l'Université du Havre Normandie, et Olivier Simonin, président de l'Institut national polytechnique de Toulouse, pendant une partie de l'année. Sibylle Rochas en assure le fonctionnement avec l'appui de Michel Dellacasagrande pour les aspects financiers notamment, Bernard Dizambourg et Yves Lichtenberger pour la formation des nouveaux présidents et des personnels d'encadrement.

Dans la mission d'instruction des dossiers budgétaires, financiers et RH, les travaux de la commission se sont articulés en 2020 autour de trois objectifs principaux : la compensation des coûts financiers de la crise sanitaire, la mise en œuvre de la loi de transformation de la fonction publique, et les impacts de la loi pour la Recherche sur les ressources humaines.

### **Estimer les coûts financiers de la crise sanitaire pour les universités**

En 2020, la commission a élaboré les bases d'un calcul d'impact de la crise sanitaire sur le budget prévisionnel, comprenant, d'une part, le calcul des économies réalisées et, d'autre part, les dépenses et surcoûts engendrés par la situation sanitaire. Cette base de calcul a été utilisée par les universités pour argumenter auprès du Ministère sur la compensation de leurs coûts supplémentaires. Parmi les surcoûts figure notamment la prolongation des contrats doctoraux, ATER et post doc. Le dégel de la réserve de précaution du programme 150, obtenu en fin d'année, a permis de compenser pour 2020, à hauteur de 30 millions d'euros, la prolongation des contrats. Mais pour 2021, la question reste entière.

### **Mettre en œuvre la loi de transformation de la fonction publique dans les universités**

La commission a travaillé de manière mutualisée à la mise en œuvre de la loi de transformation de la fonction publique dans les universités, notamment en examinant des lignes directrices de gestion mobilité (LDG) adoptées par des établissements, puis des LDG parcours-carrières. La commission a échangé aussi sur les plans d'action égalité femme-homme, sur le redimensionnement des cellules de lutte contre les violences sexuelles et sexistes, ou encore sur le recrutement des contractuels sur des emplois permanents et sur la nouvelle architecture du dialogue social.

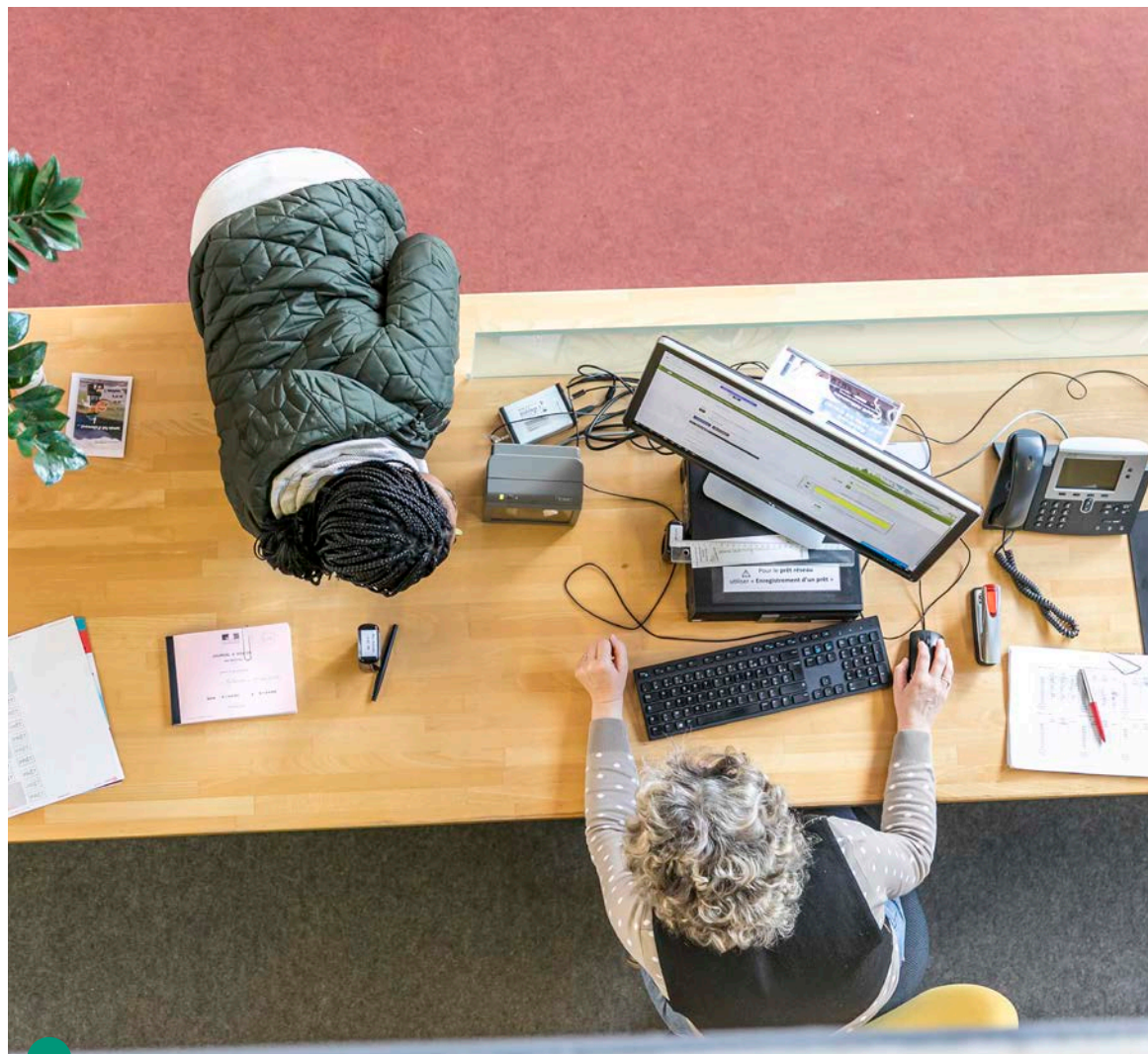
### **Mesurer l'impact de la loi pour la Recherche sur les ressources humaines**

À la suite des propositions issues du colloque de la CPU de Vannes en 2019, la commission a émis des recommandations sur l'attractivité et la carrière, dont beaucoup ont été intégrées au projet de loi pour la Recherche, notamment la revalorisation de toutes les rémunérations, en particulier celles de début de carrière pour les titulaires et celles des doctorants et ATER,

ainsi que la maîtrise des recrutements des enseignants-chercheurs, en passant par une modernisation des procédures et de nouveaux types de contrats. Sur chacun des sujets liés aux ressources humaines, la commission a défendu son attachement au service public et à une véritable autonomie des établissements en matière de GRH.



**En 2021, la commission donnera son avis sur les projets de décrets d'application de la loi pour la Recherche et du protocole carrières, notamment sur le décret des chaires de professeur junior, sur lequel la commission a déjà fait des propositions conjointement avec la commission Recherche et Innovation. Elle fera aussi des propositions à l'occasion de la concertation lancée par la Ministre sur le recrutement des enseignants-chercheurs. En 2021, la commission est présidée par Pierre Mutzenhardt, président de l'Université de Lorraine.**



Université de Haute-Alsace. Bibliothèque Universitaire, campus Grillenbreit à Colmar. ©CPU – Université de Haute-Alsace

### **CRISE SANITAIRE : AIDER LES ÉTABLISSEMENTS DANS LA REPRISE D'ACTIVITÉ**

*La commission a participé activement aux groupes de travail mis en place par la CPU dès le premier confinement en mars, dans un premier temps pour préparer un plan de continuité d'activité des établissements, puis pour construire un plan de reprise d'activité en mai et pour aider les présidents à élaborer différents scénarios pour la rentrée de septembre 2020, et enfin pour anticiper les modifications plus structurelles que cette crise pourrait engendrer en se projetant sur 2021.*



## **La commission vie étudiante et vie de campus**

En 2020, la commission est présidée par Philippe Vendrix, président de l'Université de Tours, aux côtés de son vice-président Pierre Denise, président de l'Université de Caen-Normandie. Clotilde Marseault en assure le fonctionnement.

En cette année de crise sanitaire, les échanges avec les différents acteurs ont dû être constants pour régler et anticiper les différentes problématiques d'ordre sanitaire, social et psychologique. Parallèlement, une enquête a été réalisée pour faire un premier bilan de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC); un travail collaboratif a été mené pour anticiper la rentrée universitaire sous l'angle de la vie étudiante; et un séminaire a permis de lancer une réflexion sur les services de santé universitaires du futur.

### **Le suivi de la Contribution de vie étudiante et de campus**

En 2020, la commission a poursuivi la mise en œuvre de la CVEC. [Cette nouvelle taxe](#), introduite par la loi ORE, permet aux universités de développer leurs services de vie étudiante (sport, santé, culture, vie associative, etc.) grâce à des moyens supplémentaires. En juin, la commission a réalisé [une première enquête](#) auprès de ses membres sur l'utilisation de la CVEC faisant apparaître une utilisation massive de cette taxe au service de la vie étudiante. Cette enquête a également mis en évidence que la CVEC a permis de développer massivement les aides aux étudiants lors de la crise sanitaire. Sans cet apport d'argent, les universités auraient sans doute eu beaucoup plus de difficultés à accompagner leurs étudiants.

### **Un travail autour de la reprise d'activité**

La CPU s'est rapidement organisée, dès le début de la crise sanitaire, pour envisager la reprise d'activité. Sur ce point, la commission a travaillé avec tous les réseaux universitaires de vie étudiante pour réaliser une note permettant d'envisager les différents scénarios de reprise en pointant les sujets sensibles afin que chaque établissement s'approprie ce travail en l'adaptant à son contexte. La commission a poursuivi les échanges avec les réseaux de vie étudiante de septembre à décembre pour relayer et alerter en fonction des problématiques rencontrées.

### **La santé des étudiants : une priorité de la commission**

Un travail a été réalisé à l'automne autour de la santé des étudiants et de l'organisation des services de santé universitaires en partenariat avec l'association des directeurs de services de santé universitaires et la DGESIP. Après une enquête en juillet auprès de tous les services de santé universitaires, une première plénière a permis de poser les problématiques du sujet. Trois ateliers sont venus compléter les réflexions autour du parcours de soin, de la gouvernance des services de santé universitaires et des besoins et moyens de ces services. Ces échanges très riches ont permis de mettre en évidence les pistes d'évolution possible pour leur permettre de réaliser leurs missions.



**La crise a mis en évidence, de façon criante, l'intérêt majeur de la vie étudiante pour le bien-être et la réussite des étudiants rendant indispensable une nouvelle approche de la question. Dans cette perspective, une consultation sur la vie étudiante sera lancée en 2021.**

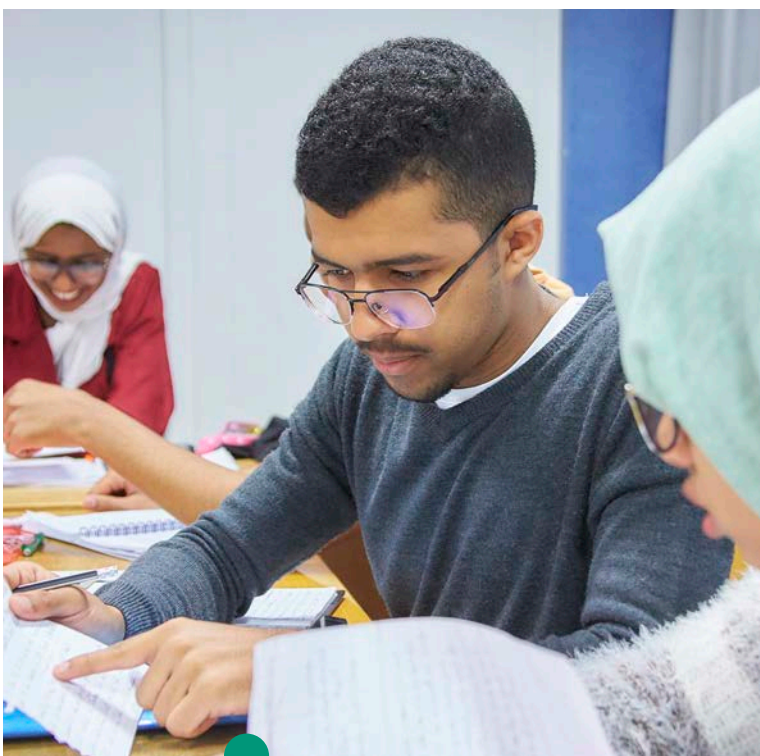
**En 2021, la commission est présidée par Alain Bui, président de l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.**

## La commission relations internationales et européennes

En 2020, la commission des relations internationales et européennes (CORIE) est présidée par Mohamed Amara président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, assisté d'un vice-président, Jean-François Huchet, président de l'INALCO. Jean-Luc Nahel, conseiller pour les relations internationales, en assure le fonctionnement, assisté de Géraldine Becquet.

### Défendre la liberté académique dans le monde

Attachée à la liberté d'enseignement, la CPU est intervenue pour dénoncer les atteintes répétées aux libertés académiques dans plusieurs régions du monde, en Turquie et en Iran notamment. Pour soutenir les enseignants turcs jugés et emprisonnés, Jacques Comby, alors président de l'Université Jean Moulin Lyon 3, s'est rendu au procès des enseignants de Galatasaray, en Turquie, pour témoigner par sa présence de l'attention que la CPU porte à la situation des enseignants de ce pays, inquiétés par le pouvoir actuel.



Le Centre de linguistique de l'Université de Franche Comté.  
© CPU - Université de Franche Comté

La commission traite de l'ensemble des sujets internationaux et européens, en lien avec les commissions Formation et Insertion professionnelle, Recherche, et le comité Europe. En 2020, la commission a travaillé notamment sur l'accueil des étudiants étrangers en cette année de pandémie et sur l'officialisation de coopérations entre la France et différents autres pays.

### Le suivi des étudiants internationaux lors du premier confinement

En février et mars 2020, la CPU a participé au rapatriement des étudiants français en situation problématique à l'étranger : plus de 60 000 étudiants ont ainsi rejoint la France, dont une vingtaine d'étudiants malades, en coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur, celui des Affaires

étrangères et l'ensemble des vice-présidents Relations internationales (VP RI) des universités. Des solutions ont été trouvées pour certains étudiants se trouvant en Afrique, pour lesquels les transports aériens faisaient défaut. La commission a aussi œuvré pour la coordination de l'accueil des étudiants étrangers en France, en relation directe avec les CROUS, afin de leur permettre de rejoindre leur pays d'origine, ou de les aider à suivre des cours à distance dans leur université d'accueil.

Et pour que l'accueil des étudiants étrangers se fasse dans les meilleures conditions à la rentrée 2020, une coordination fructueuse a été menée avec la mission Europe et Internationale pour la recherche, l'innovation et l'enseignement supérieur, la CGE, la CDFI, Campus France et le réseau des VP RI.

### **La poursuite et l'officialisation des accords avec des pays étrangers**

#### **Haïti : à la suite du tremblement de terre il y a dix ans**

Le comité a poursuivi la mise à disposition de 40 000 euros, issus du MESRI, pour les universités haïtiennes. La somme est essentiellement destinée aux cours de Master de géographie,

étant donné la disparition des cadres de géographie lors du tremblement de terre. Ce programme est géré par Annick Suzor Weiner.

#### **Irak : signature d'un Mémorandum franco-irakien en octobre 2020 à Matignon, entre le président de la CPU et le Ministre irakien**

Cet accord est destiné à accueillir des chercheurs irakiens en France, pour affiner leurs travaux de recherche, en particulier dans les domaines de la santé et de l'agriculture.



**Les dossiers de labellisation et des droits des étudiants étrangers dans ou en dehors de l'espace Schengen resteront au cœur des sujets principaux de la commission, en coordination interne avec les commissions Juridique, Formation et Moyens au sein de la CPU, ainsi qu'avec Campus France et le ministère des Affaires étrangères.**

**La CPU participera activement au développement des différentes offres de programmation liées au développement de l'Enseignement supérieur en Afrique. Les modalités d'inscription des étudiants indiens, japonais et chinois feront l'objet de toutes les attentions, ainsi que l'accueil des étudiants anglais, dans le contexte du Brexit.**

**En 2021, la commission est présidée par Emmanuelle Garnier, présidente de l'Université Toulouse-Jean-Jaurès.**

### **CRISE SANITAIRE : VENIR EN AIDE AUX ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ**

*Une coopération entre la CPU, le MAE et le réseau des VP RI a été nécessaire pour comptabiliser et trouver une solution pour les nombreux étudiants bloqués en mobilité, qu'il s'agisse des Français en mobilité externe et des étudiants étrangers en France, durant le deuxième trimestre 2020.*

*En relation directe avec Campus France, la Corie a participé à la stabilisation de la situation des étudiants étrangers dont la date d'arrivée tardive avait pour conséquence une non-inscription dans les établissements. Elle a permis aux étudiants en errance de reporter la date limite d'inscription au 15 octobre, avec la contribution des établissements.*

*Enfin, une subvention spécifique a été accordée par le Ministère pour une quinzaine d'étudiants libanais, inscrits dans six universités françaises.*

## **La commission questions de santé**

En 2020, la commission est présidée par Manuel Tunon de Lara, président de l'Université de Bordeaux, aux côtés de sa vice-présidente, Michèle Cottier, présidente de l'Université de Saint-Étienne. Marie-Amélie Cuny en assure le fonctionnement avec, en appui, Yvon Berland.

La commission entretient des relations étroites avec les conférences et réseaux universitaires du champ de la formation en santé, telles que les Conférences de Doyens de composantes de santé (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique). Elle travaille également avec les conférences des directeurs généraux de CHU et les présidents des commissions médicales d'établissement de CHU. Elle est aussi en lien avec les services du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministère de la Santé et des Solidarités et avec les associations étudiantes.

La commission mène des travaux de fond sur la formation des professionnels de santé, l'évolution du système hospitalo-universitaire, ou encore la recherche en santé. Plus que jamais, le contexte de crise sanitaire de 2020 a placé ces sujets au cœur des réflexions de la commission.

### **Le suivi de la réforme de l'accès au premier cycle des études de santé**

Dans le cadre de [cette réforme](#), connue également sous le nom « R1C », et effective à la rentrée 2020-2021, la commission Santé s'est inscrite parmi les pilotes du comité de suivi de la réforme mis en place en juin 2020 par les deux ministères de tutelle. Elle a travaillé à faciliter la mise en œuvre de cette réforme ambitieuse et complexe dans un contexte de crise et à mobili-

ser l'ensemble des composantes des établissements (santé et hors santé) pour permettre sa réussite. Soucieuse du bien-être étudiant, elle a défendu la nécessité d'une meilleure communication vers les étudiants de PASS et L.AS de chaque université.

### **Une implication dans la loi pour la Recherche**

Plusieurs propositions d'amendements au projet de loi pour la recherche ont été faites par la CPU. La commission Santé a ainsi défendu le rôle de l'Université dans la coordination territoriale de la recherche en santé, celle-ci étant la seule garante de l'approche intégrée et multidisciplinaire nécessaire dans ce domaine, et à même de développer les articulations indispensables entre disciplines (santé, sciences humaines, etc.) dans le champ de la santé publique. La commission a aussi renforcé ses liens avec [l'alliance pour les sciences de la vie et de la santé](#) (AVIESAN), faisant émerger des terrains de réflexions communes.

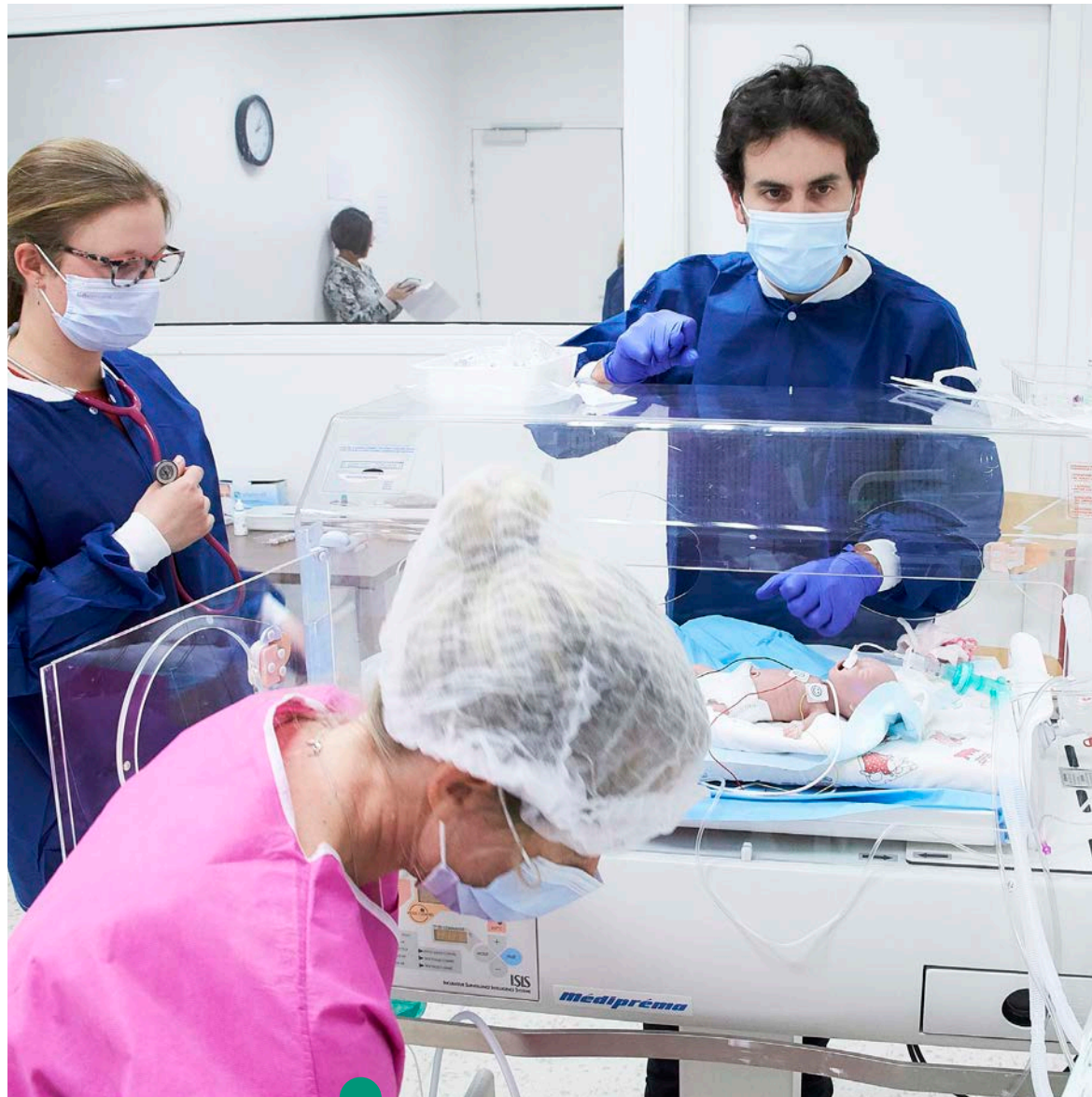
### **Une participation active au « Ségur de la santé »**

La commission a participé aux groupes de travail mis en place dans le cadre du « Ségur de la santé », visant à faire évoluer le système de santé à la suite de la crise sanitaire. Elle a également rédigé un socle commun de [quatre grandes](#)

[propositions](#) universitaires, travaillées conjointement avec les conférences de doyens des UFR de santé : la mise en place d'un plan universitaire de formation en lien avec les besoins de la population ; le développement de pôles de santé publique spécifiques au sein des universités ; la refonte du financement de la recherche en santé ; l'instauration d'un plan pluriannuel de création d'emplois hospitalo-universitaires.



**La commission suivra de près les décisions issues du Ségur de la santé concernant les carrières hospitalo-universitaires, et restera attentive aux besoins des établissements pour les réformes des études de santé. En 2021, la commission est présidée par Macha Woronoff, présidente de l'Université de Franche-Comté.**



Le centre de simulation pédiatrique de l'Université Paris Descartes sur le site des Saint-Pères.  
© CPU - Université Paris Descartes

### **COVID 19 : UNE TRIBUNE MÉDIATIQUE À L'INITIATIVE DE LA COMMISSION**

*Face aux failles du système de santé actuel, et pour que la France soit leader dans le soin et la prévention, indissociables de la formation et de la recherche en santé, une tribune appelant à renforcer l'intégration des CHU au sein de l'Université a été publiée à l'initiative de la commission Santé.*

## La commission juridique

En 2020, la commission est présidée par Philippe Raimbault, président de l'Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, aux côtés de Matthieu Gallou, président de l'Université de Bretagne Occidentale, vice-président de la commission. Annie Edery en assure le fonctionnement.

La commission juridique est « transversale » et émet pour la CPU des avis concernant tous les projets de lois, décrets, arrêtés, circulaires, conventions partenariales ou autres documents de nature juridique engageant la CPU ou modifiant les conditions d'exercice des missions des universités. Durant l'année 2020, marquée par la crise sanitaire, la commission s'est concentrée sur le suivi des mesures Covid.

Fin 2020, l'actualisation du [guide « Responsabilités et compétences des présidentes et présidents »](#) est achevée. L'ouvrage profite aussi au cycle de formation des nouveaux présidents, à travers l'ajout notamment de l'ordonnance de 2018 ouvrant la création d'établissements expérimentaux, de la mise en œuvre de la loi ORE, et des frais de scolarité des étudiants non communautaires.

### Effectuer une veille législative, réglementaire et jurisprudentielle

Attentive à l'actualité normative des universités, la commission a préparé et veillé au suivi législatif de la loi pour

la recherche de décembre 2020 pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la Recherche et à l'Enseignement supérieur. La commission assure également un travail de suivi de la jurisprudence dans différents domaines. Elle suit le contentieux en matière de gestion des ressources humaines. Elle est vigilante à l'impact du principe de laïcité dans le fonctionnement des établissements. À ce titre, elle nourrit régulièrement la base de données commune à la CPU et au réseau Jurisup.

### Suivre et mettre en œuvre les partenariats de la CPU

Dans le cadre des partenariats de la CPU, la commission assiste et contribue à différents événements qui animent la vie des réseaux partenaires. Le Guide CNIL/AMUE/CPU, en partenariat avec le réseau des Délégués à la protection des données (SupDPO) de l'Enseignement supérieur et le comité Numérique, a permis à la CPU de poursuivre ses efforts afin de mieux sensibiliser les présidents aux enjeux du numérique.



**La commission poursuivra son activité de veille sur les textes et la jurisprudence relatifs à l'activité des universités. Elle nourrira les actions visant à outiller les présidents : la révision du guide « Laïcité dans l'enseignement supérieur », une implication dans la formation des membres de la CPU et dans l'animation de différents réseaux de référents (Racisme et Antisémisme, égalité hommes femme, déontologie, etc.) Elle contribuera aussi aux réflexions sur les réformes en cours comme l'installation des universités européennes et les statuts expérimentaux des établissements. Elle s'impliquera, en outre, dans le suivi des conventions avec les partenaires de la CPU. En 2021, la commission est présidée par Philippe Raimbault, président de l'Université fédérale Toulouse-Midi-Pyrénées.**

« La commission Juridique de la CPU joue un rôle essentiel d'information sur l'actualité juridique et réglementaire de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Le panorama exhaustif des textes et jurisprudences nouveaux réalisé lors de chaque séance par son Président est toujours complété d'une mise en perspective, ouvrant ainsi la voie aux interrogations, analyses et échanges propres à accompagner les décisions quotidiennes des participants. Le président nouvellement élu que je suis y apprend beaucoup et s'enrichit de l'expérience et des points de vue des autres membres de la commission. »

**Vincent Thomas, président de l'Université de Bourgogne.**



## **La commission regroupements et politiques de sites**

En 2020, la Commission Regroupement et politiques de sites est présidée par Jacques Bahi, président de l'Université de Franche-Comté. Bernard Saint Girons en assure le fonctionnement.

L'année 2020 a été marquée par l'aboutissement d'initiatives visant au rapprochement et à la structuration d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche sur plusieurs sites universitaires, prolongeant une double tendance observée ces dernières années : faire émerger des ensembles nationaux à même d'intégrer les classements internationaux et approfondir le questionnement sur la relation entre les universités et leur territoire.

### **Accompagner les restructurations des établissements**

La finalisation des restructurations engagées depuis une dizaine d'années constitue l'aboutissement d'un processus porté dans le cadre du PIA par des institutions lauréates des programmes IDEX ou ISITE. C'est particulièrement vrai en 2020 avec la création de l'Université de Paris, de l'Université Paris Saclay, de l'Université Gustave Eiffel ou encore de l'Université Paris Sciences et Lettres, dans la droite ligne de l'ordonnance du 13 décembre 2018.

L'exercice s'est révélé difficile dans certaines situations, faute de consensus sur les statuts ou du fait de divergences locales. Plusieurs COMUE ont été dissoutes, auxquelles sont venues se substituer des conventions de coopération territoriale avec ou sans chef de file ; une gouvernance simplifiée est allée de pair avec un objet social circonscrit.

Par ailleurs, des COMUE subsistent avec en ligne de mire la question d'évolutions statutaires. La réflexion est en cours pour la constitution de

COMUE expérimentales en Bourgogne-Franche-Comté, à Paris Est et Toulouse, par exemple.

### **Prendre en compte la relation entre les universités et les territoires**

Ces enjeux d'organisation vont de pair avec une réflexion accrue sur la relation entre les universités et leur territoire, sur le sens et la portée des contrats de sites. La commission y a consacré plusieurs moments en phase avec les discussions sur les CPER et la création des recteurs délégués. Deux orientations ressortent de ces échanges :

- L'affirmation d'un ancrage territorial vécu comme un élément fort d'identité des établissements. Les territoires apportent en effet aux universités nombre de bâtiments, d'équipements ou de soutien à des programmes de recherche.

- L'apport des universités pour les territoires, source de valeur économique, sociale ou de notoriété.

En fonction du territoire, cette relation naturelle peut être néanmoins complexe et d'intensité variable. Elle s'inscrit dans l'articulation de deux autonomies, les universités récusant par avance toute logique de régionalisation éclipçant leur rôle national d'opérateurs de l'État et international. C'est dans ce contexte qu'a été effectuée une mise en perspective des pratiques en matière de dialogue stratégique et de gestion avec les rectorats de régions académiques.

Un projet de territoire se construit et se conduit par des partenaires se reconnaissant une égale légitimité. Il doit

intégrer que les universités jouent en même temps à l'échelle internationale comme en témoignent les universités européennes.

C'est parce que ces sujets restent à explorer qu'il a été convenu de procéder au sein de la CPU à une révision du périmètre de la commission, d'en revoir la dénomination et d'associer à ses débats des institutions représentatives de collectivités territoriales.



et pour

2021

En 2021, la commission devient la commission « Université et territoires ». Elle est présidée par Philippe Ellerkamp, président de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse.

“

« Le travail mené par la commission a permis de mieux appréhender les enjeux que portent les restructurations en cours de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et d'objectiver le potentiel économique de nos établissements dans leurs territoires. A charge pour nous désormais de le valoriser auprès de nos interlocuteurs. »

**Jean-Michel Verdier,**  
président de l'EPHE-PSL



## Le comité Europe

En 2020, le Comité Europe est présidé par Patrick Lévy, ancien président de l'Université Grenoble-Alpes. Eric Foucher, Mathilde Morgat et Anne-Marie Quelin en assurent le fonctionnement au quotidien sous la conduite de Carle Bonafous-Murat, délégué permanent de la CPU à Bruxelles.



**Brexit**  
**Tout au long de l'année, les négociations entourant le Brexit ont été suivies attentivement par la CPU, jusqu'à l'annonce de la sortie du Royaume-Uni du programme Erasmus +, qualifiée de « grave échec » dans un communiqué.**

En 2020, la CPU a travaillé prioritairement sur le cadrage budgétaire des programmes Horizon Europe et Erasmus +, l'accompagnement des établissements français membres des 41 universités européennes labellisées, et la candidature du réseau Euraxess français à l'organisation du colloque bisannuel de la Commission européenne.

### « Les Universités en Europe à l'horizon 2030 »

Le point d'orgue de l'action de la CPU en Europe au cours de l'année 2020 aura été le webinaire des 14 et 15 octobre, qui avait pour thème : « [les universités en Europe à l'horizon 2030](#) ». Ouvert par Mme Thémis Christophidou, directrice de la DG EAC, l'événement était construit autour de trois

sessions : Plan de relance européen et plan de relance français : l'action des universités - Les universités au cœur des écosystèmes transnationaux et transfrontaliers - Les universités et la stratégie de proximité de l'UE. L'événement a permis à des acteurs majeurs de s'exprimer, tels Michael Murphy, président de l'Association des universités européennes.

### Accompagner la mise en place des Universités européennes

L'accompagnement des établissements français membres des universités européennes a été l'une des lignes de force de l'action européenne de la CPU en 2020. Avec ses partenaires privilégiés que sont les conférences des recteurs allemands (HRK) et polonais (CRASP), la CPU a ainsi pu s'entretenir avec la Commissaire Mariya Gabriel fin mai. Les réunions du groupe de travail sur les universités européennes mis en place fin 2019 se sont également poursuivies à un rythme soutenu (environ une fois tous les deux mois) et ont permis d'identifier deux sujets prioritaires : la diplomatie et le statut, en liaison avec la stratégie RH.

### Suivre le financement des programmes européens

Les négociations concernant le financement des programmes Horizon

Europe et Erasmus + dans le contexte du Cadre Financier Pluriannuel (CFP) 2021 - 2027 ont fait l'objet de la part de la CPU d'un suivi particulièrement soutenu. En témoignent aussi bien l'intervention de Mme Maria da Graça Carvalho, eurodéputée, à l'occasion du comité Europe de septembre 2020, que la publication, à l'initiative de la CPU, d'[une pétition](#) signée par 23 conférences de recteurs européennes demandant le relèvement des budgets des deux principaux programmes.

### Euraxess : un dispositif pour attirer les meilleurs talents

Tout en s'impliquant pleinement dans la refonte en cours du dispositif Euraxess voulue par la Commission européenne pour le transformer en plateforme pour attirer les meilleurs talents, la CPU, en tant que chef de file du réseau français, a déposé une candidature pour organiser le prochain congrès bisannuel. Celle-ci a été retenue. Portée par l'association « chercheurs étrangers » de Nantes, cette manifestation devrait permettre d'accueillir quelque 250 participants venus de toute l'Europe autour du thème de la philosophie du *well-being*.



Le Centre de linguistique de l'Université de Franche-Comté.  
© CPU - Université de Franche-Comté

et pour

2021

En 2021, le comité est présidé par Patrick Lévy, ancien président de l'Université Grenoble-Alpes.

## Le comité numérique

En 2020, le comité Numérique est co-présidé par Jean-Marc Ogier, président de l'Université de La Rochelle, et Alain Bui, président de l'Université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines. Marie-Amélie Cuny en assure le fonctionnement.



Bibliothèque Universitaire Fonderie à Mulhouse. ©CPU - Université de Haute-Alsace

Le comité numérique regroupe des présidents d'université et différents acteurs de l'écosystème numérique, et mène un travail de veille, d'anticipation et de réflexion en lien avec la transformation numérique des établissements universitaires.

La transformation numérique concerne les fonctions régaliennes, administratives et de pilotage des universités. **En 2020 la crise sanitaire a recentré les réflexions du**

**comité sur l'enseignement hybride et la gouvernance à distance, ainsi que sur l'évaluation des besoins en infrastructures et réseaux.**

**Adapter les pratiques pédagogiques en temps de crise sanitaire**

Après un travail de fond sur les caractéristiques des éditeurs de ressources numériques (statut, fonctionnement,

public cible, etc.), le comité a orienté ses réflexions sur la continuité pédagogique et l'adaptation des pratiques face à la crise sanitaire. Une séance « préparation de la rentrée 2020-2021 », largement ouverte à la communauté universitaire, a fait le point sur les outils à disposition pour l'enseignement hybride, les ressources numériques existantes, l'organisation possible pour leur mutualisation et la création des contenus manquants, ainsi que sur les moyens financiers pour mettre en œuvre l'hybridation des formations.

### **Mettre en place des plateformes de réunions des instances dirigeantes**

Pour assurer la continuité de leur activité lors du confinement, les établissements ont été dans l'obligation de basculer vers un mode de pilotage à distance, nécessitant l'utilisation de plateformes techniques pour la tenue des instances : une mise en place particulièrement critique dans de nombreux sites alors en période d'élections ! Prenant en compte les retours d'expériences de différents sites et l'expertise des réseaux (VP NUM, A-DSI), le comité numérique a édité un comparatif des plateformes permettant des votes à distance, afin d'aider les établissements à faire le choix le plus adapté à leurs besoins.

### **La prise en compte des infrastructures numériques et des réseaux**

Le comité a fait le point sur les problématiques liées aux infrastructures numériques (localisation et mutualisation des centres de calculs et de stockage de données) et aux réseaux

(connexion au réseau national Renater, amélioration des interconnexions et de l'interopérabilité, etc.). Si ces problématiques existaient auparavant, le passage au tout distanciel les a pourtant mises au premier plan. En juin 2020, le comité a réalisé une enquête pour évaluer les besoins en connectivité des établissements dans le cadre du plan de relance (cf. encadré). Des besoins d'audit et de conseil autour de la sécurité informatique et en termes de stockage de données ont également été identifiés.



**Le comité poursuivra la dynamique d'échanges mise en place avec la DGESIP sur le plan de relance numérique, afin que les initiatives s'y inscrivent soient en accord avec les besoins des établissements.**

**En 2021, le comité est présidé par Jean-Marc Ogier, président de l'Université de La Rochelle.**

#### **UNE ÉVALUATION DES BESOINS EN CONNECTIVITÉ DES ÉTABLISSEMENTS**

*L'enquête, lancée par le comité dans le cadre du plan de relance, a permis d'évaluer les besoins en connectivité des 74 établissements répondants et les coûts associés. Ceux-ci concernent l'amélioration de Renater et de son accès, l'interconnexion entre sites, et le raccordement aux data-centers.*

## Le comité communication et attractivité des universités

En 2020, le comité est présidé par François Germinet, président de CY Gergy Paris Université. Johanne Ferry-Dély en assure le fonctionnement.

Étroitement liée au pôle Communication de la CPU, l'activité du comité a été riche en cette période de pandémie : la mise en avant de la mobilisation des universités pendant le confinement ; l'organisation de rendez-vous fidèles avec la presse ; la parole donnée aux acteurs de l'Enseignement supérieur ; et l'organisation d'événements phares de la CPU.

En 2020, le comité a proposé aux présidents qui le souhaitaient des formations ciblées en communication. Celles-ci ont été réalisées exclusivement en distanciel.

### Offrir aux présidents des formations ciblées

Acteurs incontournables de leur territoire, les président.e.s d'université sont régulièrement sollicités par la presse régionale et locale. Face à un exercice qui demande de la technique, le comité a proposé, à tous ceux qui le souhaitaient, des formations en média training, ou à l'utilisation des réseaux sociaux, comme Twitter ou LinkedIn.

### Mettre en avant la capacité d'adaptation des universités

L'année 2020 a été le témoin de l'extraordinaire capacité d'adaptation et d'innovation des universités : transformation radicale des pratiques d'enseignement avec le passage en distanciel, mise en télétravail de plus de 200 000 personnes travaillant à l'Université, dont 61 000 personnels BIATTS, foisonnement de la recherche

universitaire, instauration d'un nouveau lien social avec les étudiants, etc.

### Une production éditoriale riche

Les articles publiés sur le site de la CPU en 2020 ont mis en avant ces initiatives. Comment l'[offre culturelle](#) s'est-elle réinventée ? [Quels outils psychologiques](#) ont-ils été mis à disposition des étudiants par les universités ? Comment les universités ont-elles [repensé leur offre sportive](#) ? La parole a aussi été [donnée aux étudiants](#).

Par ailleurs, de nombreuses interviews de présidents d'université ont été réalisées. L'objectif : dresser des pistes pour l'avenir en montrant [comment les universités peuvent être au rendez-vous](#) dans les défis à venir, comment l'Université peut-être [un acteur clé](#) de la reprise économique de son territoire, ou encore le [rôle fondamental joué par le numérique](#) dans les années à venir.

### Valoriser la recherche universitaire dans le cadre du Covid-19

La mobilisation rapide de la recherche universitaire a été particulièrement marquante. Dans le cadre de l'urgence sanitaire, la communauté scientifique universitaire [a travaillé sans relâche](#) pour lutter contre le coronavirus. Le pôle Communication a édité un document recensant toutes les initiatives des universités.

Par ailleurs, la parution de [« l'Instant Recherche »](#), la lettre dédiée à la Recherche de la CPU, est montée en puissance passant à un rythme hebdomadaire. Elle a traité de sujets

spécifiques au Covid-19, toujours sous un angle pluridisciplinaire. Parmi les thèmes traités, citons [« la pluridisciplinarité face à l'épidémie »](#), [« les effets du confinement sur notre santé »](#), ou encore [« ce que la crise du Coronavirus pourrait changer durablement dans nos vies »](#).

### Informers la société de l'évolution des mesures gouvernementales pour lutter contre la pandémie

Confinement, cours en distanciel, organisation des examens, retour sur site, isolement des étudiants : dans un contexte d'inquiétudes et d'interrogations, il a semblé primordial à la CPU de maintenir un lien direct et fréquent avec les journalistes, l'objectif étant de tenir informé l'ensemble de la société de l'évolution de la situation et de l'application des directives gouvernementales.

**Des conférences de presse régulières avec le Bureau de la CPU ont ainsi été organisées. Grâce à la mobilisation de l'ensemble de l'équipe permanente, elles ont permis d'éclairer et d'alerter la population et les pouvoirs publics sur des points cruciaux.**

Les [revues de presse](#), éditées tous les vendredis, ont montré la solidarité des universités pendant la crise (mise à disposition de masques, de gels hydroalcooliques, etc.). Les cours en distanciel ont été aussi l'une de ses thématiques majeures.



Depuis 4 ans, la CPU participe à «The Production Forum Salon des tournages». © CPU

## Participer aux actions de communication scientifique

Si par la force des choses certains événements ont dû être annulés, le pôle communication a participé néanmoins à quelques actions phares :

- La participation à « [the Production Forum](#) », le salon des professionnels du cinéma, qui permet de faire découvrir l'immense potentiel du patrimoine des établissements d'enseignement supérieur. Organisé en janvier 2020, l'évènement s'est tenu en présentiel au parc Floral de Paris.
- Le partenariat avec le [Festival Paris-science](#) : en format dématérialisé, le festival s'est tenu du 23 au 28 octobre

2020. 57 films ont été projetés sur le site de Pariscience. Pour cette édition, la CPU et le jury étudiant ont remis le prix étudiant au film MS réalisé par Suzanne Raes. Ce prix récompense le meilleur film de la compétition Science Télévision produit pour et par la télévision, choisi par un jury composé d'étudiants.

- Dans le cadre de la fête de la Science, la participation pour la seconde fois à [Science en bulles](#), la bande dessinée qui met les thèses de dix doctorants en bande dessinée, et dont le thème était « [planète Nature](#) ».

et pour

2021

**Le périmètre du comité a évolué. Présidé par Xavier Leroux, président de l'Université de Toulon, depuis janvier 2021, le comité entend s'adresser à la société (les décideurs, les médias, l'opinion publique). Le comité se focalise sur la réalisation de sondages pour mesurer la perception de l'Université par la population et sur des thèmes grand public, tel « Science et société ».**

## **Le comité transition écologique et énergétique**

En 2020, le comité est co-présidé par Annick Allaigre, présidente de l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, et Jean-Marc Ogier, président de La Rochelle Université. Céline Leroy en assure le fonctionnement.

La crise sanitaire, le Plan de relance et la mobilisation de la jeunesse en faveur du climat représentent une opportunité pour engager des transformations profondes des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. En 2020, la CPU a défini plusieurs priorités : soutien à la réalisation de campus exemplaires et démonstrateurs de solutions innovantes sur les territoires; intégration de la transition écologique de manière transversale dans les cursus ; soutien au déploiement de pratiques responsables dans les activités de recherche et d'innovation.

### **Vers des campus exemplaires**

En 2020, la CPU a participé aux travaux d'élaboration d'une nouvelle version du référentiel d'auto-évaluation DD&RS (réécriture du contenu des axes, intégration des 17 Objectifs de développement durable). La CPU est également partie prenante du Label DD&RS (33 établissements labellisés depuis 2016). Ce référentiel et ce label engagent des transformations systémiques, dont l'un des volets est la rénovation du patrimoine des universités. Depuis 2017, la CPU les accompagne dans la rénovation énergétique de leur patrimoine, avec la création d'un programme pilote, le PEEC 2030. La CPU a également accompagné les universités dans les appels à projets du Plan de relance.

### **Insertion de la transition écologique dans les formations du Supérieur**

La CPU participe au groupe de travail piloté par le climatologue Jean Jouzel

sur l'insertion des enjeux de la transition écologique dans les formations du Supérieur. Le rapport issu de la première année de travaux dresse une série de recommandations, conciliant respect de l'autonomie des établissements et incitation à agir.

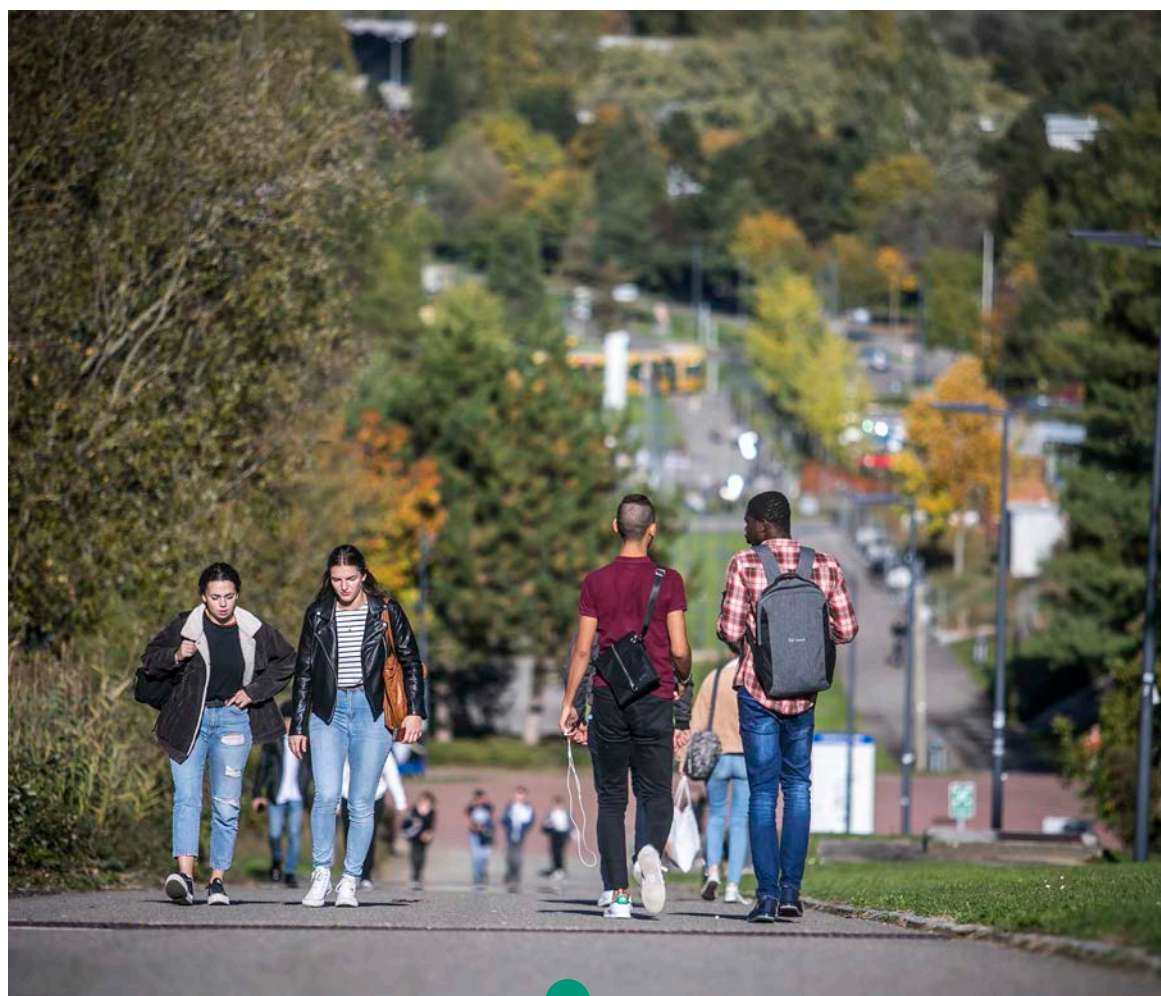
### **Recherche et innovation responsables**

La CPU participe à un groupe de travail associant universités, écoles et organismes de recherche, dont l'ambition est d'aider les établissements à mettre en œuvre une recherche et une innovation responsables.

#### **CRISE SANITAIRE : DES OUTILS PROPOSÉS AUX RÉFÉRENTS DD&RS**

*Lors de l'Assemblée annuelle virtuelle des référents DD&RS de la CPU et de la Conférence des grandes écoles, qui a réuni en novembre 2020 plus de 120 participants, un atelier a été consacré à la crise sanitaire. Parmi les témoignages recueillis, durant les périodes de confinement, il a été proposé aux primo-entrants de passer le Sulitest (outil de formation au développement durable) et aux étudiants de construire par équipe des propositions sur la RSE à l'Université afin d'inclure davantage les enjeux écologiques dans la gouvernance.*

*La crise sanitaire a interrogé les capacités d'adaptation des politiques d'établissement. Certains participants ont souligné l'engagement de leur université en faveur de l'accélération d'une transition démocratique, politique, sociale, économique et écologique. Des universités ont sollicité leurs étudiants pour co-construire des propositions sur un engagement sociétal plus fort de leur établissement.*



Sur le campus Illberg à Mulhouse. © CPU - Université de Haute-Alsace

et pour

2021

Poursuivre les travaux autour du Plan de relance et du PEEC 2030 et mettre en œuvre les recommandations issues du rapport Jouzel sur les formations figureront parmi les priorités du comité pour 2021. Autres axes forts : l'amplification des travaux du collectif « Pour une recherche et une innovation

responsables» ; le soutien des projets du FECODD (formation, éducation et Objectifs de développement durable) et le dispositif Agir ensemble ; l'accompagnement des réseaux étudiants dans leurs projets. Enfin, la CPU a signé la charte du numérique responsable le 8 octobre 2020, et souhaite se saisir de ce dossier en 2021.

En 2021, le comité est présidé par Mathias Bernard, président de l'Université Clermont-Auvergne.



# Les membres de la CPU

# Les membres de la CPU au 1<sup>er</sup> octobre 2021

## Les universités

**Aix-Marseille** • Aix-Marseille Université → Président : Éric Berton  
**Albi** • Institut national universitaire Champollion → Directrice : Christelle Farenc  
**Amiens** • Université de Picardie Jules Verne → Président : Mohammed Benlahsen  
**Angers** • Université d'Angers → Président : Christian Robledo  
**Antilles** • Université des Antilles → Président : Eustase Janky  
**Arras** • Université d'Artois → Président : Pasquale Mammone  
**Avignon** • Avignon Université → Président : Philippe Ellerkamp  
**Belfort** • Université de Technologie de Belfort Montbéliard → Directeur : Ghislain Montavon  
**Besançon** • Université de Franche Comté → Présidente : Macha Woronoff  
**Bordeaux** • Université Bordeaux Montaigne → Président : Lionel Larré  
**Bordeaux** • Université de Bordeaux → Président : Manuel Tunon de Lara  
**Brest** • Université de Bretagne Occidentale → Président : Matthieu Gallou  
**Caen** • Université de Caen Normandie → Président : Lamri Adoui  
**Cergy** • CY Cergy Paris Université → Président : François Germinet  
**Chambéry** • Université Savoie Mont-Blanc → Président : Philippe Galez  
**Clermont-Ferrand** • Université Clermont Auvergne → Président : Mathias Bernard  
**Compiègne** • Université de Technologie de Compiègne → Directeur général : Christophe Guy  
**Corte** • Università di Corsica Pasquale Paoli → Président : Dominique Federici  
**Créteil** • Université Paris Est Créteil Val-de-Marne → Président : Jean-Luc Dubois-Randé  
**Dijon** • Université de Bourgogne → Président : Vincent Thomas  
**Dunkerque** • Université du Littoral • Côte d'Opale → Président : Hassane Sadok  
**Évry** • Université d'Évry • Val d'Essonne → Président : Patrick Curmi  
**Grenoble** • Université Grenoble Alpes → Président : Yassine Lakhnech  
**Guyane** • Université de Guyane → Président : Antoine Primerose  
**La Réunion** • Université de La Réunion → Président : Frédéric Miranville  
**La Rochelle** • Université de La Rochelle → Président : Jean-Marc Ogier  
**Le Havre** • Université Le Havre Normandie → Président : Pedro Lages Dos Santos  
**Le Mans** • Le Mans Université → Président : Pascal Leroux  
**Lille** • Université Lille → Président : Jean-Christophe Camart  
**Limoges** • Université de Limoges → Présidente : Isabelle Klock-Fontanille  
**Lyon** • Université Claude Bernard Lyon 1 → Président : Frédéric Fleury  
**Lyon** • Université Lumière Lyon 2 → Présidente : Nathalie Dompnier  
**Lyon** • Université Jean Moulin Lyon 3 → Président : Éric Carpano  
**Marne-la-Vallée** • Université Gustave Eiffel → Président : Gilles Rousset  
**Mayotte** • Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte → Directeur : Aurélien Siri  
**Montpellier** • Université de Montpellier → Président : Philippe Augé  
**Montpellier** • Université Paul-Valéry Montpellier 3 → Présidente : Anne Fraïsse  
**Mulhouse** • Université de Haute Alsace → Président : Pierre-Alain Muller  
**Nancy / Metz** • Université de Lorraine → Président : Pierre Mutzenhardt  
**Nanterre** • Université Paris Nanterre → Président : Philippe Gervais-Lambony  
**Nantes** • Université de Nantes → Présidente : Carine Bernault  
**Nice** • Université de Côte d'Azur → Président : Jeanick Brisswalter  
**Nîmes** • Université de Nîmes → Benoit Roig

**Nouvelle Calédonie** • Université de Nouvelle Calédonie → Présidente : Catherine Ris  
**Orléans** • Université d'Orléans → Président : Eric Blond  
**Paris** • Université Panthéon Assas → Président : Stéphane Braconnier  
**Paris** • Université Paris 1 Panthéon Sorbonne → Présidente : Christine Neau-Leduc  
**Paris** • Université Sorbonne Paris Nord → Président : Christophe Fouqueré  
**Paris** • Université Paris 8 Vincennes • Saint-Denis → Présidente : Annick Allaigre  
**Paris** • Université de Paris → Présidente : Christine Ierici  
**Paris** • Université Paris Saclay → Présidente : Sylvie Retailleau  
**Paris** • Université Paris-Dauphine → Président : El Mouhoub Mouhoud  
**Paris** • Sorbonne Université → Administrateur provisoire : Dominique Pateron  
**Paris** • Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 → Président : Jamil Dakhli  
**Paris** • Université PSL → Président : Alain Fuchs  
**Pau** • Université de Pau et des Pays de l'Adour → Président : Laurent Bordes  
**Perpignan** • Université de Perpignan Via Domitia → Président : Yvan Auguet  
**Poitiers** • Université de Poitiers → Présidente : Virginie Laval  
**Polynésie** • Université de la Polynésie Française → Président : Patrick Capolsini  
**Reims** • Université de Reims • Champagne Ardenne → Président : Guillaume Gellé  
**Rennes** • Université de Rennes 1 → Président : David Alis  
**Rennes** • Université Rennes 2 → Présidente : Christine Rivalan Guégo  
**Rouen** • Université Rouen Normandie → Président : Joël Alexandre  
**Saint-Étienne** • Université Jean-Monnet Saint-Étienne → Président : Florent Pigeon  
**Strasbourg** • Université de Strasbourg → Président : Michel Deneken  
**Toulon** • Université de Toulon → Président : Xavier Leroux  
**Toulouse** • Université Toulouse III • Paul Sabatier → Président : Jean-Marc Broto  
**Toulouse** • Université Toulouse Capitole → Président : Hugues Kenfack  
**Toulouse** • Université Toulouse Jean-Jaurès → Présidente : Emmanuelle Garnier  
**Tours** • Université de Tours → Président : Arnaud Giacometti  
**Troyes** • Université de Technologie de Troyes → Président : Pierre Koch  
**Valenciennes** • Université Polytechnique Hauts-de-France → Président : Abdelhakim Artiba  
**Vannes / Lorient** • Université de Bretagne Sud → Présidente : Virginie Dupont  
**Versailles** • Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines → Président : Alain Bui

## Les Instituts Nationaux Polytechniques - INP :

Clermont Auvergne INP → Sophie Commereuc  
 Bordeaux INP → Directeur : Marc Phalippou  
 Grenoble INP → Administrateur général : Pierre Benech  
 Toulouse INP → Président : Catherine Xuereb

## Les Instituts Nationaux des Sciences Appliquées - INSA :

**Centre Val-de-Loire** • INSA Centre Val-de-Loire → Administrateur provisoire : Alain Sarfati  
**Lyon** • Institut National des Sciences Appliquées de Lyon → Directeur : Frédéric Fotiadu  
**Rouen** • Institut National des Sciences Appliquées de Rouen → Directeur : Mourad Boukhalifa  
**Toulouse** • Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse → Directeur : Bertrand Raquet

## Les écoles centrales :

**Lyon** • École Centrale de Lyon → Directeur : Franck Debouck  
**Paris** • CentraleSupélec → Directeur : Romain Soubeyran

## Les écoles normales supérieures :

- Lyon** • École Normale Supérieure de Lyon → Président : Jean-François Pinton
- Paris** • École Normale Supérieure → Directeur : Marc Mézard
- Paris Saclay** • École Normale Supérieure Paris-Saclay → Président : Pierre-Paul Zalio
- Rennes** • École Normale Supérieure de Rennes → Président : Pascal Mognol

## Les grands établissements :

- Paris** • Collège de France → Administrateur : Thomas Römer
- Paris** • Conservatoire National des Arts et Métiers → Administrateur général : Olivier Faron
- Paris** • École d'ingénieurs Chimie ParisTech → Directeur : Christian Lermينياux
- Paris** • École des Hautes Études en Sciences Sociales → Président : Christophe Prochasson
- Paris** • École Nationale des Chartes → Directrice : Michelle Bubenicek
- Paris** • École Nationale des Ponts et Chaussées → Directrice : Sophie Mougard
- Paris** • École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers → Directeur général : Laurent Champaney
- Paris** • École Polytechnique → Président : Eric Labaye
- Paris** • École Pratique des Hautes Études → Président : Jean-Michel Verdier
- Paris** • Institut de Physique du Globe de Paris → Directeur : Marc Chaussidon
- Paris** • Institut d'Études Politiques de Paris → Administratrice provisoire : Bénédicte Durant
- Paris** • Institut National des Langues et Civilisations Orientales → Président : Jean-François Huchet
- Paris** • Muséum d'Histoire naturelle → Directeur général : Bruno David
- Paris** • Observatoire de Paris → Présidente : Fabienne Casoli
- Paris** • INHA • Institut national d'histoire de l'art → Directeur : Éric De Chassey
- Rennes** • École des Hautes Études en Santé Publique → Directeur : Laurent Chambaud

## Les COMUE :

- Auvergne** • Rhône Alpes • Université de Lyon → Administrateur provisoire : Stéphane Martinot
- Bourgogne Franche-Comté** • Université Bourgogne Franche-Comté → Président : Dominique Grevey
- Ile de France** • Hésam Université → Président : Michel Terré
- Ile de France** • Université Paris Lumières → Présidente : Fabienne Brugère
- Ile de France** • Université Paris-Est → Président : Alexandre Maitrot de la Motte
- Normandie** • Normandie Université → Administrateur provisoire : Innocent Mutabazi
- Nouvelle Aquitaine** • Université Confédérale Léonard de Vinci → Président : Loïc Vaillant
- Occitanie** • Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées → Président : Philippe Raimbault

## Les écoles françaises à l'étranger :

- Athènes** • École française d'Athènes → Directrice : Véronique Chankowski
- Le Caire** • Institut français d'archéologie orientale → Directeur : Laurent Coulon
- Madrid** • Casa De Velazquez → Directeur : Michel Bertrand
- Paris** • École française d'Extrême-Orient → Directeur : Christophe Marquet
- Rome** • École française de Rome → Directrice : Brigitte Marin

# L'équipe permanente de la CPU en 2021

**Délégué général** • Guillaume Bordry  
→ guillaume.bordry@cpu.fr

## Le cabinet

**Cheffe de Cabinet** • Tania Martins-Vieira  
→ tania.martins@cpu.fr

**Cheffe de Cabinet adjointe** • Sihame Azzouzi  
sihame.azzouzi@cpu.fr

## Les conseillers et consultants

**Patrimoine** • Patrice Barbel  
→ patrice.barbel@cpu.fr

**Santé** • Yvon Berland  
→ yb@univ-amu.fr

**Europe** • Carle Bonafous-Murat  
→ carle.bonafous-murat@cpu.fr

**Finances** • Michel Dellacasagrande  
→ dellacasagrande.michel@orange.fr

**Formation des présidents** • Bernard Dizambourg  
→ bernard.dizambourg2014@gmail.com  
Yves Lichtenberger  
→ yves.lichtenberger@univ-eiffel.fr

**Science ouverte** • Lise Dumasy  
→ lise.dumasy@cpu.fr

**Presse et communication** • Johanne Ferry-Dély  
→ jfd@cpu.fr

**Recherche** • Paul Indelicato  
→ paul.indelicato@cpu.fr

**Formation** • Nicole Ménager  
→ nicole.menager@enseignementsup.gouv.fr

**Relations internationales** • Jean-Luc Nahel  
→ jean-luc.nahel@cpu.fr

**Discours et formation des enseignants** • Marie-Cécile Naves  
→ marie-cecile.naves@cpu.fr

**Relations institutionnelles et parlementaires** • Kevin Neuville  
→ kevin.neuville@cpu.fr

**Politiques de sites** • Bernard Saint Girons  
→ bernard.saint-girons@cpu.fr

## Les chargés de mission

**Santé et Numérique** • Marie-Amélie Cuny  
→ marie-amelie.cuny@cpu.fr

**Juridique** • Annie Edery-Cogan  
→ annie.edery@cpu.fr

**Recherche et Innovation** • Florence Egloff  
→ florence.egloff@cpu.fr

**Affaires européennes à Bruxelles** • Eric Foucher  
→ eric.foucher@clora.

**Transition écologique et énergétique** • Céline Leroy  
→ celine.leroy@cpu.fr

**Formation et pédagogie** • Déborah Lévy  
→ deborah.levy@cpu.fr

**Vie étudiante et vie de campus** • Clotilde Marseault  
→ clotilde.marseault@cpu.fr

**Mission EURAXESS** • Mathilde Morgat  
→ mathilde.morgat@clora.eu

**Moyens et personnels** • Sibylle Rochas  
→ sibylle.rochas@cpu.fr

**Orientation et insertion professionnelle** • Virginie Sément  
→ virginie.sement@cpu.fr

## Les assistantes

Géraldine Becquet → geraldine.becquet@cpu.fr

Cristina Joaquim → cristina.joaquim@cpu.fr

**Équipe Europe à Bruxelles :**  
Anne-Marie Quelin → amquelin@clora.eu

## Le service financier

**Responsable administratif** • Hervé Celestin  
→ herve.celestin@cpu.fr

**Chargé des affaires financières** • Marc Mockel  
→ marc.mockel@cpu.fr


**Assistante administrative aux affaires financières** • Samia El Berkaoui  
→ samia.elberkaoui@cpu.fr

## Le pôle communication

**Chargée de communication scientifique** • Marine Lopes  
→ marine.lopes@cpu.fr

**Rédactrice** • Laure Marot  
→ laure.marot@cpu.fr

**Chargé de communication** • Xavier Teissèdre  
→ xavier.teissedre@cpu.fr



**La CPU remercie  
l'ensemble de ses  
partenaires pour  
leur soutien.**





**Document réalisé par l'équipe  
permanente de la CPU**

\*\*\*

Illustrations : photos issues de la photothèque  
de la CPU sur [www.cpu.fr](http://www.cpu.fr)

Conception graphique : Alexis Jacov

Publication : Octobre 2021

**Crédits typographie** : Typographie Faune | Alice Savoie | Cnap



**Conférence  
des présidentes  
et présidents  
d'université**

103, boulevard Saint-Michel  
75005 Paris  
01 44 32 90 00

**LinkedIn**

Conférence des  
présidents d'université · CPU

**Twitter**

@CPUuniversite

**Instagram**

@cpu\_Universites

**Facebook**

Conférence des présidents d'université

[www.cpu.fr](http://www.cpu.fr)

**cpu**

**CONFÉRENCE  
DES PRÉSIDENTS  
D'UNIVERSITÉ**